

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

54

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 5 septembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Frédérique BARADUC à Philippe OSSEDAT  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Daniel LAFAY, André IMBERDIS, Carine BRODIN, Paul SABATIER, Pierre ROZE.

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Nadine GOUILLOUX

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**DÉCHETS MÉNAGERS  
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ANNÉE 2018**

*Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président*

**Vu** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2224-17-1.

Il est proposé d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2018.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2018.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 49	Représentés : 5	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54</b>	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

